



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28/03/2023

n° XXX

**Renforcement du dispositif Alerte Cyber :
le Gouvernement annonce un partenariat entre Cybermalveillance.gouv.fr et
BFM Business permettant une diffusion plus large de l'alerte pour protéger les
entreprises des cyberattaques**

Lors de son intervention à la Rencontre des entrepreneurs de France numérique (REFnum) du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a annoncé l'extension du dispositif Alerte Cyber aux médias. BFM Business s'associe désormais au dispositif en relayant les alertes sur son antenne et sa chaîne digitale, afin de faire circuler l'information le plus rapidement possible en cas d'identification d'une menace cyber importante.

Le projet Alerte Cyber

Lors d'une cyberattaque ou lors de la détection d'une faille, les premières heures sont primordiales pour réduire le risque. La diffusion massive et rapide de l'information sur les mesures réflexes à adopter est une première étape pour accompagner les entreprises.

Le dispositif Alerte Cyber, lancé en juillet 2021, à l'initiative d'un collectif d'organisations professionnelles mené par le MEDEF, a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles face à la menace, les informer et les inciter à prendre les mesures qui s'imposent pour se protéger. Le dispositif Alerte Cyber est lancé dès lors qu'une menace ou une faille sérieuse est identifiée et qualifiée en tant que telle, conjointement par l'ANSSI et Cybermalveillance.gouv.fr.

Un bilan positif depuis juillet 2021

20 mois après le lancement d'Alerte Cyber, neuf alertes ont été lancées par Cybermalveillance.gouv.fr et le dispositif a été étendu aux collectivités, en lien avec l'Association des Maires de France. Alerte Cyber protège aujourd'hui près de 3,5 millions d'organisations sous 48h. Le résultat du dispositif a dépassé les attentes initiales mais il faut encore davantage agir face à l'explosion de la menace.

Diffusion de l'Alerte Cyber aux médias grâce au soutien de BFM BUSINESS

Jean-Noël BARROT a annoncé aujourd'hui le renforcement du dispositif Alerte Cyber, qui s'appuiera désormais sur les médias à travers un premier partenariat avec BFM Business, afin d'amplifier les messages et d'aider les entreprises à être armées face aux menaces. En s'inscrivant dans cette démarche d'intérêt public, BFM Business donne un coup d'accélérateur au dispositif Alerte Cyber pour contribuer à améliorer la sécurisation et la défense des organisations et élever leur niveau de maturité face à la menace.

Concrètement, BFM Business s'engage à :

- Diffuser le spot d'alerte dès sa transmission :
 - Sur la chaîne digitale Tech&Co
 - Sur l'antenne radio/tv de BFM Business
- Publier un article avec toutes les informations concernant la faille de sécurité et les moyens d'y remédier
- Faire apparaître un élément visuel sur l'antenne pour annoncer qu'une alerte est en cours et que les informations sont disponibles sur le site de Cybermalveillance.gouv.fr et de BFM Business

- Diffuser tout au long de l'année sur la chaîne digitale Tech&Co un clip générique sur la cyber malveillance et les actions du Gouvernement
- Diffuser une newsletter hebdomadaire dédiée à la cybercriminalité

Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a déclaré :
« Alors que les enjeux en matière de cybersécurité des entreprises sont plus que jamais d'actualité, notre ambition est de pouvoir développer en France des solutions de protection des petites, moyennes et grandes entreprises françaises. Le dispositif Alerte Cyber est un succès qui méritait d'être renforcé par un soutien médiatique. Il est primordial que l'information circule vite pour lutter efficacement contre la menace cyber. Sur le modèle d'Alerte Enlèvement qui fonctionne très bien depuis plusieurs années, nous avons donc choisi d'utiliser la force de frappe de BFM Business afin d'amplifier les messages de protection et d'armer les entreprises face aux failles de sécurité. BFM Business initie une dynamique porteuse de sens, je souhaite que d'autres médias rejoignent le dispositif pour amplifier son élan et sa portée auprès de tous les publics ».

Contact presse :

Cabinet de Jean-Noël BARROT : 01 53 18 43 42 – presse@numerique.gouv.fr

Contact presse MEDEF : presse@medef.fr

Contact presse Cybermalveillance.gouv.fr : presse@cybermalveillance.gouv.fr

Contact presse BFM BUSINESS : servicedepresse@bfmtv.fr